

## EDITORIAL

Nous sommes à la veille du premier tour des élections présidentielles. Dimanche, nous connaissons les deux prétendants pour le second tour. Comme notre acte 5 le rappelle, les questions de défense et de sécurité sont loin d'être la préoccupation principale de nos candidats et de nos concitoyens. Cela est compréhensible avec cependant une question. Croient-ils qu'une absence de sécurité internationale, et donc de forces armées puissantes, puissent leur garantir la sécurité nécessaire à leur amélioration matérielle ?

La guerre est aujourd'hui à la frontière de l'Europe. La Méditerranée voit les gouvernants islamiques s'installer. L'islam politique se diffuse en Europe. Les Etats africains voient leurs frontières remises en question par des crises internes qui sont ethniques, tribales avec finalement la recherche d'états-nations. Ne faut-il pas d'ailleurs intervenir au Mali et dans la sous-région pour ne pas laisser s'installer comme en Afghanistan un nouveau terrain favorable au terrorisme islamiste ?

Le Proche-Orient est soumis à une guerre civile en Syrie. L'Iran marche vers la possession de l'arme nucléaire et les rumeurs de frappes israéliennes se précisent. La guerre au Proche-Orient peut devenir une éventualité crédible. Quelle sera alors la position de la France ? Quelle sera aussi la situation de la base française à Abu Dhabi et quelle sera la réaction de la France en cas d'agression de représailles de l'Iran ?

Toutes ces questions de sécurité nationale posent la question de la place donnée aux forces armées et à la capacité de décider du futur chef des armées. Les Français devraient donc bien intégrer ce fait dans leur vote.

Le président

## Sommaire

<b>La campagne présidentielle Acte 5</b> .....	1
<b>Les coups de cœur !</b> .....	2
<i>Raymond Aubrac!</i> .....	2
<i>L'Orphelinat des Œuvres des Médaillés Militaires.</i> .....	3
<b>Question parlementaire sur les batteries fanfares militaires</b> .....	3
<i>Question écrite n°118042 publiée au JO le 11/10/2011</i> .....	3
<i>Réponse du ministère parue au JO le 13/03/2012</i> .....	3
<b>Bibliographie</b> .....	4

## La campagne présidentielle Acte 5

### Elections présidentielles 2012 : Un vrai débat sur la Défense Nationale !

**A qui la faute ?** Question posée entre journalistes lors d'un débat télévisé le dimanche 15 avril. Les politiques ou les journalistes portent-ils la responsabilité d'un manque de débat dans cette campagne présidentielle ? Les grands sujets de la Nation n'ont pas été abordés, la France a même parfois suscitée moins d'intérêt que le devenir de l'Union Européenne. L'éducation nationale, l'immigration, l'économie ont été effleurées, avec des propositions déjà entendues maintes fois. Dix candidats prétendent devenir le **chef suprême des armées** ! A les écouter aucun d'entre eux n'a vraiment l'intention de se faire saluer par les militaires. Au contraire, le sujet de la Défense Nationale semble les gêner.

Un **consensus** se dégage pourtant : le retrait des troupes françaises d'Afghanistan ! Vu le glissement de la situation dans ce pays et la liste de nos morts qui s'allonge, il n'y a rien de bien risqué de lancer cet objectif. La question de la responsabilité de cet enlèvement n'est pas à l'ordre du jour pour aucun des candidats, ni celle du coût de cette guerre. Un autre point commun qui revient dans les programmes présidentiels : la sortie souhaitée de l'OTAN. C'est la proposition qui est la plus « consensuelle » de cette campagne, défendue par Philippe Poutou, Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, Jacques Cheminade. **L'Afghanistan et l'OTAN** sont les deux « grands sujets » qui focalisent l'attention de nos politiques. Autant dire que la Défense se limite à ces horizons. Pas de quoi se mettre les Français à dos, ni les galvaniser à s'intéresser à la chose militaire. D'autres candidats se sont lancés dans l'arène électorale en orientant leur discours vers des mesures à instaurer qui ne les engagent peu en réalité. Nicolas Sarkozy veut « renforcer les liens entre l'armée et la Nation et donner plus de place à la reconnaissance de l'engagement militaire ». Les militaires savent maintenant que les futures actions armées devraient être populaires. La République pourrait construire de toutes pièces des héros pour satisfaire une partie de l'électorat. A ce stade de la réflexion, chacun a le droit de penser ce qu'il veut.

En écoutant Jacques Cheminade, les militaires devront en revanche craindre de rendre leurs armes puisque le candidat « Solidarités et progrès » a l'intention de les mobiliser pour réaliser de grands projets civils de développement à l'étranger. De quoi troquer le fusil avec le ciseau et le maillet pour accomplir de grandes œuvres humanitaires ! Pas de quoi faire une carrière dans le métier des armes. L'école de Saint-Cyr n'aura qu'à se reconverter dans les métiers de l'immobilier.

Plus sérieusement, François Hollande (Parti Socialiste) prévoit de mutualiser les moyens nationaux existants et programmer collectivement les équipements futurs. Le sérieux affiché rime avec un air de diminution du budget de la Défense. François Bayrou (Mouvement Démocrate) est d'un avis similaire puisqu'il va jusqu'à proposer une défense commune européenne, avec mutualisation de certaines dépenses, sans parler d'armée française. En « plein effort de guerre » la disponibilité de nos armements peine déjà à se maintenir aux alentours de 60%.

Il est vrai que si des candidats comme Eva Joly (Europe Ecologie les Verts), Nathalie Arthaud (Lutte Ouvrière), Philippe Poutou (NPA) devaient être élus, il n'y aurait plus d'armée ou si peu, que le ministère de la défense pourrait être dissout. La moitié des candidats à la présidentielle 2012 agirait ainsi s'ils devaient conduire la France. Avec les autres candidats qui n'ont visiblement aucune ambition pour l'armée, cela représente quand même une majorité absolue, dont il ne faut pas compter pour défendre les intérêts de la Nation par sa défense nationale, et encore moins améliorer la condition des militaires. De quoi faire peur à celui qui croit aux valeurs que l'institution lui demande de préserver.

Dans ce contexte, ceux qui « raisonnent français », n'ont aucune difficulté à se démarquer au risque d'être ringard. Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République) ne dit pas grand chose mais il a au moins conscience qu'il faut à la France un deuxième porte-avion (français) et qu'il faut maintenir le budget de la défense à 2% du PIB (français). Marine Le Pen (Front National) veut elle aussi un second porte-avion, ce qui fait d'elle et le candidat de Debout la République, les candidats qui ont le plus poussé les réflexions de défense au sein de cette campagne. Il fallait oser !

Le parti le plus à droite est le seul à innover en envisageant de créer une Garde Nationale de 50 000 réservistes pour servir sur le territoire national. Le projet fera certainement son chemin dans les années à venir mais peut-être au détriment des militaires sous contrat.

**Alors, qui est responsable de ce désintéressement des affaires de défense ?**

Nous avons pourtant dépensé 470 millions d'euros en 2010 à faire une guerre en Afghanistan, notre engagement en Lybie nous a coûté 50 millions d'euros par mois, nous comptons au moins mille cinq cents blessés au cours des dix dernières

années, en défendant des intérêts nationaux qui échappent à la plupart des Français. Pourtant, aucun parlementaire des grands partis ne semble s'en offusquer et vouloir communiquer sur l'avenir de ceux qui donnent tout au drapeau.

La discrétion dont fait preuve la Grande Muette paraît s'être propagée à l'ensemble du pays. Le Français ne sait plus poser de questions, interpellé les élus, se préoccuper de son prochain. La crise économique est passée par là. Les militaires sont bien seuls à s'occuper de leur propre sort tout en accomplissant avec le plus grand dévouement leurs missions.

Les plus blâmables sont ceux qui ont servi sous les drapeaux et qui regardent passivement leur armée se démenier sur les territoires d'opérations, qui sont les témoins de la perte des valeurs dans notre pays mais qui laissent sans réagir nos politiques malmenant notre outil de défense. **Qui mieux que nos anciens combattants pourraient défendre nos soldats d'active ?** Dans une émission télévisée du dimanche 8 avril, Monseigneur André vingt trois ne s'embarrasse pas de préjugé pour occuper une dimension affirmée dans notre société. Le primat catholique a en toute quiétude déclaré aux journalistes que « les chrétiens ne doivent pas quitter le champ politique ». Au niveau des religions, la politique ne fait donc pas peur alors que dans le monde combattant, qui se renforce d'au moins 30 000 « nouveaux anciens » par an, la participation dans la vie de la cité est soumise au devoir de discrétion.

Pour ne citer que la Fédération Nationale André-Maginot, posons-nous la question de savoir où sont passés dans cette élection présidentielle le poids de ses 330 000 adhérents ? Une force de propositions inexistante alors que de petites associations civiles revendiquant des droits toujours plus envahissants, font parler d'elles et semblent influencer les décideurs politiques. Des minorités de Français qui exigent et gagnent. Un monde combattant fort de centaines de milliers d'adhérents animés par l'amour de la France qui ne sait pas exister. Nos politiques le savent et cela les arrange. **Alors quel débat ?**

*La rédaction.*

**Les coups de cœur !**

***Raymond Aubrac!***

Les honneurs militaires ont été rendus lundi, à Raymond Aubrac, dans la cour d'honneur des Invalides à Paris.



Raymond Aubrac était devenu le symbole de la lutte contre l'occupant nazi pendant la Seconde Guerre mondiale. Membre important de Libération Sud, Raymond Aubrac était le dernier survivant des chefs de la Résistance arrêtés en juin 1943 près de Lyon avec Jean Moulin, le chef du Conseil national de la résistance. Décédé le 10 avril à 97 ans, il sera incinéré «dans l'intimité familiale». C'est dans le caveau familial du cimetière de Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire) que ses cendres seront disposées, près de celles de sa femme Lucie Aubrac, morte en mars 2007 à 94 ans. Elle avait, elle aussi, reçu un hommage dans la cour d'honneur des Invalides par le président Jacques Chirac.

Raymond Samuel, né le 31 juillet 1914, à Vesoul (Haute-Saône), dans une famille de commerçants aisés, prend, à la libération le nom d'Aubrac, un de ses pseudonymes dans la clandestinité.

#### L'Orphelinat des Œuvres des Médailleurs Militaires.

L'Association de l'Orphelinat et des Œuvres attache une grande importance au devenir de ces enfants que les conflits qui sévissent encore sur la planète, en ce troisième millénaire, ont privé de leur père. Elle distribue semestriellement un certain nombre d'allocations, complétées par des versements spéciaux à l'occasion des vacances scolaires et des fêtes de Noël et, le cas échéant, par des aides annuelles à la scolarité.

## Question parlementaire sur les batteries fanfares militaires

*Il n'y a pas de question sans intérêt !*

### Question écrite n°118042 publiée au JO le 11/10/2011

M. Frédéric Reiss interroge M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'avenir des batteries-fanfars. Comme le relèvent différents articles de presse récents, l'avenir des musiques militaires semble aujourd'hui remis en question par les conséquences des contraintes budgétaires pesant actuellement sur l'État. En effet, la suspension de la conscription avait déjà impacté le recrutement dans ces musiques alors même qu'elles constituaient souvent une opportunité pour les musiciens de se perfectionner et d'obtenir une expérience dans la pratique musicale au sein d'une harmonie.

Cela permettait aussi d'accéder à des concours spécifiques tout en représentant un apport indéniable à la vie des régiments. Avec

*l'actuelle réduction des effectifs apparaît un second phénomène négatif : les unités restantes sont insuffisantes pour préserver un ensemble global harmonie et batteries-fanfars, qui constituait jusqu'à présent une spécificité et donc une richesse française à l'image des cornemuses de l'armée britannique.*

*Sous la pression des restrictions budgétaires, il semble que le nombre de batteries-fanfars tende à diminuer tandis que les harmonies sont réduites à des « big band » à l'américaine, avec un répertoire et des capacités musicales nettement moindres. Ainsi, le cérémonial républicain est assuré uniquement par des instruments d'harmonie, sans le complément des instruments d'ordonnance.*

*Sensibilisé sur ce sujet, il souhaite lui relayer cette préoccupation afin de connaître sa position sur cette problématique et les mesures qui peuvent être mises en place malgré les contraintes budgétaires pour perpétuer et transmettre un patrimoine unique.*

### Réponse du ministère parue au JO le 13/03/2012

Le maintien de formations musicales témoigne de la volonté de chaque armée de préserver, en dépit d'un environnement budgétaire contraint, un patrimoine intimement lié à l'histoire militaire de notre pays.

Le dispositif retenu ne se traduit pas par une disparition des traditions, ni par une réduction du répertoire. Chaque armée a en effet conservé, dans un format resserré, les capacités d'assurer à la fois le cérémonial militaire et un certain rayonnement par des concerts de natures diverses.

S'agissant de l'armée de terre, celle-ci a fait le choix de conserver huit musiques principales rattachées organiquement au conservatoire des musiques militaires de l'armée de terre en charge du suivi de la formation et de l'emploi de ces unités. Par ailleurs, 5 fanfares régimentaires complètent ce dispositif, mais avec une disponibilité moindre puisque le personnel qui les compose participe prioritairement aux activités opérationnelles des régiments.

Concernant la marine nationale, celle-ci conservera, à l'horizon 2013, deux formations en charge des activités de rayonnement : une grande formation musicale basée à Toulon et le Bagad de Lann-Bihoué (formation musicale de la marine nationale possédant un répertoire de musiques bretonnes et celtiques). Par ailleurs, un détachement de clairons à Brest permettra de répondre aux besoins du cérémonial quotidien.

Enfin, l'armée de l'air a, pour sa part, conservé deux orchestres d'harmonie, la musique de l'air et la musique des forces aériennes. Ces formations englobent chacune une batterie d'ordonnance apte à assurer le cérémonial militaire.

Pour s'informer :

[www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)

Pour réagir : [www.defense.canalblog.com](http://www.defense.canalblog.com)

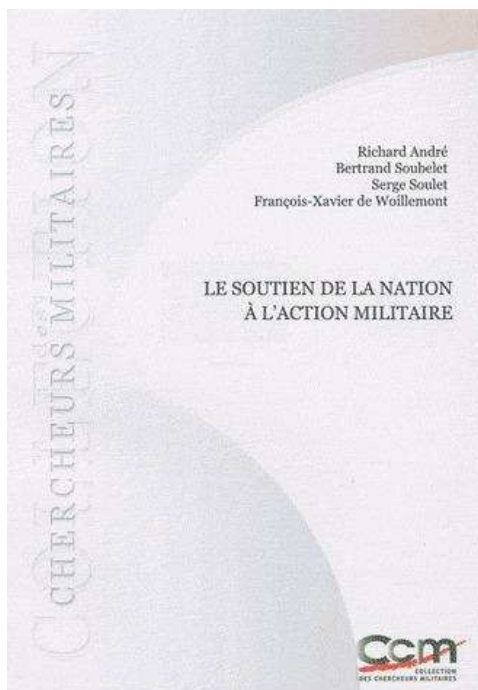
Pour écrire : Roger Annette,  
[redaction@defense-et-republique.org](mailto:redaction@defense-et-republique.org)

Pour nous contacter :

[contact@defense-et-republique.org](mailto:contact@defense-et-republique.org)



## Bibliographie



Editeur : Le Fantoscope  
Présentation AMAZONE



PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE  
DES SCIENCES POLITIQUES 430 pages

Que seraient la réaction et le soutien apportés par la nation à ses armées, dans l'éventualité d'un engagement durable de la France dans un conflit majeur ? Pour répondre à cette question, les auteurs se sont appuyés sur des entretiens avec des parlementaires, des sociologues, des journalistes, etc.

Mais ils ont eu aussi l'idée d'organiser des panels (interprofessionnels, jeunes d'une école catholique, jeunes d'un Epide) qui devaient réagir à un scénario où la France était engagée dans une guerre.

.Leur constat : la société française semble largement impréparée à une possible guerre dans les quinze à vingt ans. Aussi leurs recommandations insistent sur la nécessité de communiquer vers l'ensemble des composantes de la société française : jeunes, corps enseignant, mais aussi élus et décideurs. Et, dans cet effort nécessaire, les armées doivent pleinement participer au débat en contribuant au renfort de la cohésion nationale.

Une fois terminée la guerre d'Algérie en 1962, la politique militaire de la Cinquième République a pu se définir de manière originale. En fonction de l'idée que le général de Gaulle se faisait de la France dans le monde, elle s'est axée sur la construction d'une force de dissuasion, nationale et polyvalente. Soucieuse de sauvegarder son indépendance au sein de l'Alliance atlantique et de développer une politique de détente vis-à-vis des pays d'Europe de l'Est, la France a, en 1966, quitté le système militaire de l'OTAN. En puisant à des sources diverses (discours, débats parlementaires, documents budgétaires, articles de doctrine, rapports, entretiens personnels...), l'auteur retrace cette histoire de 1958 à la période la plus récente. Il en analyse toutes les implications techniques et financières avant de conclure que la France n'a pas les moyens de sa politique.

Journaliste allemand, Lothar Ruehl a vécu à Paris, de 1954 à 1969, comme correspondant de presse spécialisé dans les questions militaires.